

A la recherche des critères de qualité dans l'enseignement supérieur

Lancement du projet ECUD

OIDEI avec la Chaire UNESCO de l'Université de Bergame et le Conseil de l'Europe lance le projet ECUD sur la qualité de l'enseignement supérieur en Europe.

La qualité de l'enseignement supérieur dépend étroitement de la transparence des systèmes d'enseignement supérieur. Pour répondre à ce besoin de transparence, des informations accessibles et fiables doivent être disponibles tant pour les parties prenantes de la formation que par de la société en général. La transparence des politiques et des institutions est un élément clé dans les débats actuels sur l'enseignement supérieur notamment en ce qui concerne la qualité de l'enseignement universitaire.

La transparence apparaît dans la plupart des instruments internationaux adoptés récemment par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'enseignement supérieur comme un facteur dont dépend l'évaluation des résultats et des processus de formation. (cf Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation et CM/Rec (2012) 7 sur la liberté académique et l'autonomie universitaire)

Le projet, adoptant une approche basée sur les droits, étudiera les informations disponibles sur les critères établis par le paragraphe 6 de la Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation :

1. Contenu de la formation (curriculum) :
 - a. Épanouissement de la personnalité et développement des potentialités
 - b. Formation aux droits de l'homme et la démocratie. Transmission des valeurs culturelles universelles et locales
 - c. Compétences relatives à l'esprit critique et employabilité
2. Certification des résultats du processus d'apprentissage. Informations sur les instruments de transparence: crédits ECTS, supplément au Diplôme
3. Accessibilité non discriminatoire au système universitaire notamment aux groupes défavorisés.
4. Environnement sûr et non violent. Autonomie de l'établissement et mécanismes de participation des parties prenantes. Ressources mises à disposition des étudiants.
5. Qualifications et formation continue des enseignants.
6. Exemption de corruption notamment à niveau de l'accessibilité, de la certification et des ressources.

La recherche étudiera en particulier l'accessibilité et la fiabilité des informations disponibles.

Les informations seront analysées selon trois points de vue :

1. Celui des parties prenantes et en particulier des étudiants qui souhaitent des informations fiables qui les aident à choisir des programmes de formation correspondant à leurs attentes.
2. Celui des employeurs et de la société qui désirent connaître les compétences acquises par les étudiants en vue de leur futur emploi.
3. Celui des acteurs de la société civile qui doivent identifier la place des droits de l'homme dans le curriculum en vue d'une éducation à la démocratie

Ce projet, qui durera deux ans (2014-2015), propose d'étudier la situation de l'accès à l'information des parties prenantes et de la société en général dans trois pays : l'Italie, l'Albanie et l'Algérie.